

La Chapelle Saint-Mesmin : la mobilisation des Résistants est plus que jamais nécessaire, par Franck Fauchon

écrit par Franck Fauchon | 11 septembre 2014



Beate a encouragé chacun de ceux qui savent qu'un école coranique est dangereuse pour les enfants à écrire au Maire afin de l'encourager à fermer cette école. La commission de sécurité a émis un avis défavorable et à présent le maire a mis en demeure l'école de fournir les documents manquants, se réservant le droit de fermer, fût-ce à titre temporaire, l'école, si cela n'était pas fait.

Merci de continuer à écrire au Maire pour l'encourager à tenir bon et à fermer définitivement ce lieu d'endoctrinement que Jeanlg75 compare, à juste titre, à l'école des Khmers rouges... Ci-dessous un modèle de lettre possible.

Nicolas Bonneau

<http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/dynamique/Ressource.aspx?idrubrique=57>

Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin,

<http://www.amf.asso.fr/>

Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France.

Adresse de la mairie de La Chapelle Saint-Mesmin :

2 rue du Château

45380 La Chapelle Saint Mesmin

Téléphone : 02 38 22 34 54

Fax : 02 38 88 32 99

La Chapelle Saint-Mesmin : la mobilisation des Résistants est plus que jamais nécessaire

Franck Fauchon, responsable *Résistance républicaine* Centre

Modèle de lettre possible

Nom

Prénom

Ville, date

Adresse

Numéro de téléphone

Monsieur le Maire

C'est avec consternation que j'ai appris par voie de presse (La République du Centre du 9/09/2014) que vous hésitez à fermer définitivement les locaux de l'école musulmane de votre ville.

Je ne peux comprendre ce qui vous empêcherait de prendre cette décision salubre . Même si, apparemment, rien ne vous y oblige, l'avis défavorable de la commission départementale de sécurité ne plaide pas en faveur du maintien de cette école. Comment pouvez-vous affirmer que le bâtiment est aux

normes de sécurité alors « *qu'aucune pièce n'a été fournie pour attester du passage d'un organisme vérifiant la sécurité des lieux* » ? (La République du Centre) ? Est-il opportun pour un maire de ne pas donner à tous les conditions de sécurité qu'ont les enfants scolarisés dans le public au nom du principe de tolérance religieuse ?

Vous pouvez sortir de cette impasse en fermant l'école et je suis sûr que de nombreux administrés pensent comme moi. C'est pour cela, Monsieur le Maire, que je vous prie de bien vouloir prendre cette décision.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Nom, Prénom, signature